



Du fourrage de légumineuses pures en lactation : foin, enrubannage

Récoltés en foin ou en enrubannage, luzerne et trèfle violet semés en pure autorisent des économies de concentrés azotés en lactation.

Sous réserve que les conditions mises en œuvre pour la récolte aient favorisé la conservation des feuilles dans lesquelles se concentrent toutes les protéines et une bonne partie de l'énergie, les fourrages de légumineuses semées pures diminuent très fortement, voir complètement, le recours à un complément azoté. Ils présentent également la particularité d'être riches en calcium et pauvres en phosphore, c'est-à-dire complémentaire d'un concentré à base de céréales.

Attention à conserver un maximum de feuilles lors de la récolte!



© Photo: CIIIRPO

VALEURS ALIMENTAIRES DE FOINS ET ENRUBANNAGES DE LÉGUMINEUSES SEMÉS EN PURE PAR KG DE MATIÈRE SÈCHE

TYPE DE FOURRAGE	Matière sèche (%)	UFL	MAT (g)	PDIN (g)	PDIE (g)	P (g)	Ca (g)
FOIN DE LUZERNE ¹	85	0,62	163	107	87	2,5	12,5
FOIN DE TRÈFLE VIOLET ¹	85	0,77	180	119	97	2,7	10,3
ENRUBANNAGE DE LUZERNE ¹	55	0,71	179	113	79	2,6	12,8
ENRUBANNAGE DE LUZERNE ²	40	0,77	220	132	90	3,1	14,0
FOIN DE GRAMINÉES DE QUALITÉ MOYENNE ¹	85	0,63	88	58	73	3,1	3,9

¹Source : INRA 2007 - ² source : programme herbe et fourrage Limousin

Les modes de distribution

En foin comme en enrubannage, le mode de distribution à volonté dans un râtelier est peu utilisé. Dans la grande majorité des râteliers, les brebis consomment en effet les feuilles, délaissent les tiges et rapidement n'ont plus accès au reste de la botte. Une distribution à volonté est par conséquent préférable à l'auge, sachant qu'il faut prévoir pour la luzerne comme pour le trèfle violet des quantités de tiges non consommées, non négligeables à enlever des auges quotidiennement. Compte tenu des problèmes sanitaires possibles liés à l'enrubannage, des précautions liées à ce mode de conservation sont à prendre (voir fiche « les règles d'utilisation de l'enrubannage »).



© Photo: CIIIRPO

Avec les légumineuses, préférer une distribution à l'auge plutôt qu'en râtelier.

EXEMPLES DE RATIONS* AVEC DU FOIN DE LÉGUMINEUSE PURE OFFERT À VOLONTÉ
(CONCENTRÉ EN G PAR BREBIS ET PAR JOUR)

NOMBRE D'AGNEAU(X) ALLAITÉ(S)	Semaines de lactation	Les 6 premières	Au-delà de 6 semaines
Un seul agneau	Triticale	500	200
	CMV de type 14/14	20	20
Deux agneaux	Triticale	700	400
	Tourteau de soja ou colza	100	0
	CMV de type 14/14	20	20

Source: Institut de l'Elevage

* Ration calculée avec un fourrage riche en feuilles, récolté avec un minimum d'interventions au champ

**D'AUTRES RATIONS
SONT DISPONIBLES
DANS LA BROCHURE
« LES RATIONS DES OVINS
ALLAITANTS EN BERGERIE »**

(Édition Institut de l'Elevage, 2008)

**EXEMPLES DE RATIONS* AVEC DE L'ENRUBANNAGE DE LÉGUMINEUSE PURE
RATIONNÉ À 1 KG DE MATIÈRE SÈCHE PAR JOUR ET DU FOIN DE GRAMINÉES DE QUALITÉ MOYENNE
OFFERT À VOLONTÉ** (CONCENTRÉ EN G PAR BREBIS ET PAR JOUR)

NOMBRE D'AGNEAU(X) ALLAITÉ(S)	Semaines de lactation	Les 6 premières	Au-delà de 6 semaines
Un seul agneau	Triticale	400	0
	CMV de type 14/14	20	**
Deux agneaux	Triticale	600	400
	Tourteau de soja ou colza	100 (soja) ou 300 (colza)	0
	CMV de type 14/14	20	20

Source: Institut de l'Elevage

* Ration calculée avec un fourrage riche en feuilles, récolté avec un minimum d'interventions au champ

** Pierre à lécher enrichie en minéraux et en oligo éléments



© Photo: CIRPO

Pour limiter les problèmes sanitaires

Ceux liés à l'utilisation de l'enrubannage
Voir la fiche « Les règles d'utilisation de l'enrubannage »

Ceux liés aux légumineuses
Les phyto œstrogènes, produites par la plante sur pied si elle est attaquée par un insecte ou un champignon, ne sont d'aucun danger pour les brebis en lactation. Par contre, elles peuvent provoquer des avortements en fin de gestation et rappelons-le sont synonymes d'infertilité dans les périodes qui entourent la lutte, pour les femelles comme pour les mâles reproducteurs.

Seules les brebis avec deux agneaux nécessitent un apport de complément azoté en début de lactation.

Pour en savoir plus
www.reconquete-ovine.fr

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Laurence Sagot et Eric Pottier : CIRPO / Institut de l'Elevage
Tél. : 05 55 00 63 72 ou laurence.sagot@inst-elevage.asso.fr
- Site de l'Institut de l'Elevage - Espace thématique « Ovins et Bovins allaitants »
www.inst-elevage.asso.fr

10/2010. Document réalisé avec le soutien financier de :

